



anneau jaune



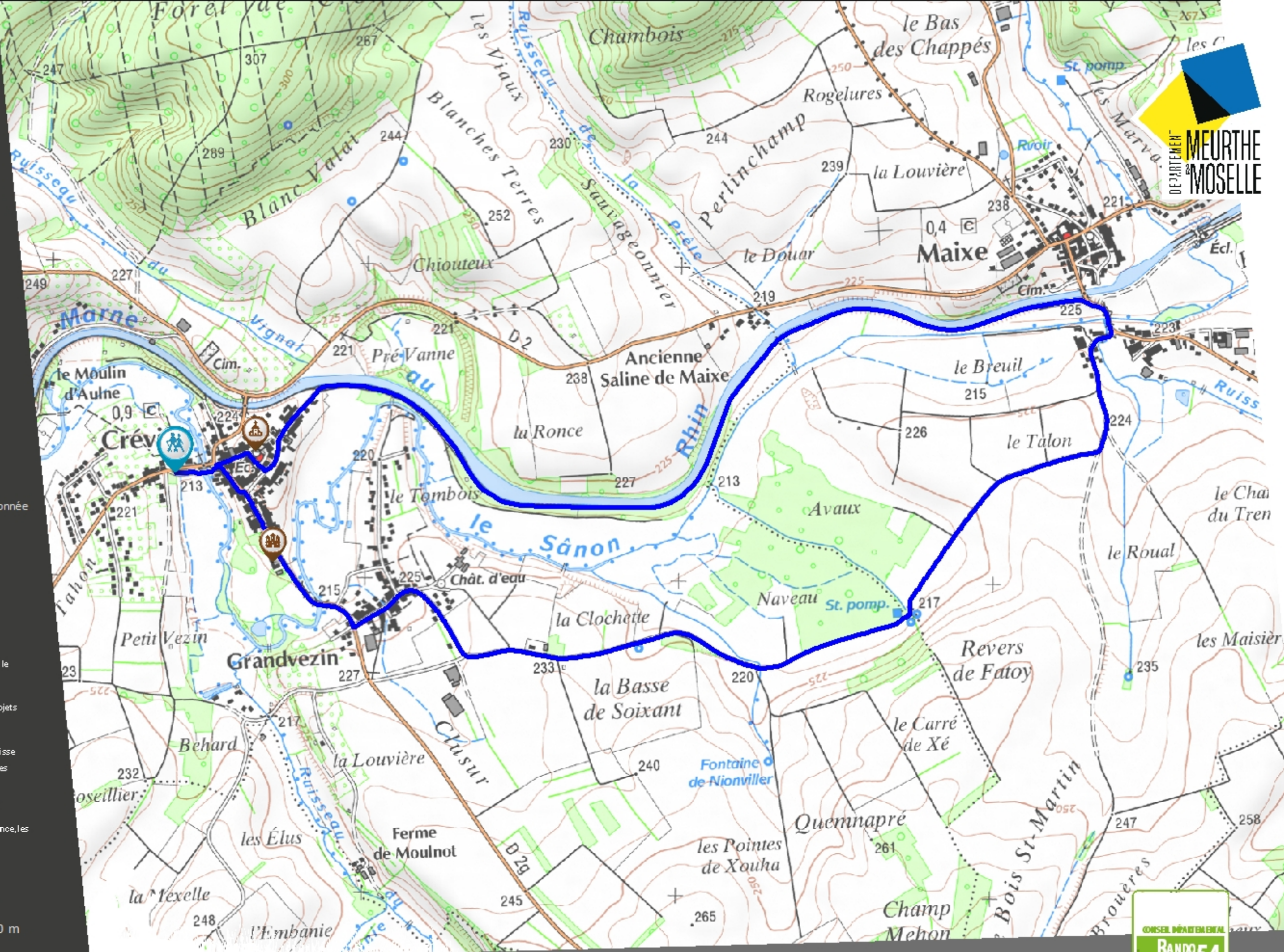
Château



Eglise Chapelle



DEPARTEMENT MEURTHE ET MOSELLE



http://meurthe-et-moselle.fr/action/s/transition-ecologique/randonnee

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée en Meurthe-et-Moselle



- Règlement d'usage sur les sentiers
- Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place
  - Rester sur le chemin balisé
  - Veuillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier
  - Ne pas camper, fumer, ni faire de feu
  - Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse
  - Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages
  - Ne pas cueillir de plantes
  - Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site [www.fdc54.com](http://www.fdc54.com)
  - Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



### Circuit de Naveaux Itinéraire d'intérêt local



7,5 km - 2h30

Itinéraire pédestre



Départ principal  
Crévic

Parking - salle Polyvalente



Contact : Les randonneurs du Sânon et du Lunévillois - [marc.sanon@laposte.net](mailto:marc.sanon@laposte.net)